Déclaration du conjoint
en cas de mariage sous un régime de communauté légale ou conventionnelle

Je soussigné(e)
(nom d'usage) ABoufoutouh

(nom de jeune fille) Echchatibi

(prénoms) Assia

né(e) le 14/03/1973

à Bastia

époux ou épouse de ABoufoutouh Sami

(date et lieu du mariage) .....

déclare à l'occasion de la demande d'immatriculation de mon conjoint au Registre du Commerce et des Sociétés, qu'en conformité de l'article L.526-4 du Code de commerce (issu de la loi du 1er août 2003 pour l'initiative économique) disposant que :

« Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel, la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession. »

Je déclare ainsi avoir pris la mesure de ce que mon conjoint engage nos biens communs par les dettes liées à son exploitation commerciale.

Fait à Montauban

Le 14/04/24

Faire précéder la signature de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Lu et approuvé

EchchATIBi